

LES ACTEURS DE LA RÉNOVATION

2020 : Poursuite des activités du GIP au sein de la Métropole

Mis en ligne le mardi 9 juillet 2019

Les activités et le personnel du groupement d'intérêt public créé en 2003 pour piloter les projets de renouvellement urbain de la Ville de Marseille seront intégrés à la Métropole en 2020 sur les territoires de projets.



Le groupement d'intérêt Public, outil partenarial créé en 2003 pour piloter les projets de renouvellement urbain de la Ville de Marseille avait été reconduit plusieurs fois et l'Assemblée Générale du 26 avril 2016 avait décidé de proroger la durée du GIP jusqu'au 31 décembre 2019.

Les réflexions sur la manière de poursuivre la politique de renouvellement urbain au-delà de 2020 dans laquelle l'Etat, la métropole, les bailleurs et les collectivités locales sont engagées, sont menées depuis 2017. Cette poursuite concerne d'une part, la conduite à leur terme administratif et financier, des quelques 420 opérations inscrites au PNRU sur les 14 sites Marseillais, et d'autre part, l'engagement des projets du NPNRU qui s'inscrivent pour les trois quarts d'entre eux dans le prolongement des PRU de la première génération.

La Métropole, qui porte désormais ces projets, en lien avec la Ville de Marseille les inscrit aujourd'hui dans une stratégie plus globale en matière d'habitat notamment.

Le 20 juin dernier, le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence a pris une délibération sous le titre « *Reconduction transitoire du GIP MRU et reprise des activités de renouvellement urbain et des agents en charge de ces opérations- Poursuite des opérations de renouvellement urbain et stratégie territoriale durable et intégrée de lutte contre l'habitat indigne et dégradé.* », consistant à transférer à la Métropole, les activités et l'équipe chargée de les conduire, tout en prorogeant jusqu'en décembre 2022 la personne morale du GIP-MRU afin qu'elle conduise à son terme la gestion des flux financiers engagés à ce jour.

« *Ce transfert d'activités va permettre de poursuivre les projets de renouvellement urbain sur Marseille et de mener à bien les actions inscrites dans le protocole de préfiguration du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) signé avec l'ANRU. L'ensemble du personnel du GIP qui pilote ces opérations sera intégré au sein de la Métropole et lui donnera toutes les ressources nécessaires pour donner une nouvelle dynamique à la transformation de ces territoires.* » a précisé Arlette Fructus le 5 juillet dernier, lors du conseil d'administration du GIP qui a validé également ce protocole.

Mission renouvellement urbain

Immeuble CMCI
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
Tél. : 04 95 09 59 85
mru@ampmetropole.fr

<http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/toutes-les-actualites/actualite-23.html>